

Cigéo

Ce sera finalement 25 milliards

La ministre en charge de l'écologie, du développement durable et de l'énergie a rendu un arrêté fixant un coût objectif au projet Cigéo le vendredi 15 janvier. Après une proposition de l'Andra à près de 33 milliards d'euros, suivie instantanément d'une contre-proposition d'EDF à 20 milliards, Ségolène Royal a finalement coupé la poire en deux. Ce sera donc une facture de 25 milliards d'euros. Il s'agit d'évaluer l'ensemble des coûts du projet sur plus de 100 ans, et non seulement les investissements de départ. « *L'Andra prend acte de cette décision et s'attachera, en collaboration avec les exploitants d'installations nucléaires, à poursuivre sa démarche d'optimisation et de maîtrise des coûts tout en conservant l'exigence de sûreté comme priorité* », écrit dans un communiqué l'Andra en charge de finaliser le projet Cigéo.

Obligation est désormais faite aux producteurs de déchets nucléaires (EDF, CES, Areva) de provisionner les sommes en vue de la réalisation du stockage avec ce nouveau chiffre comme base. L'association Bure stop n'a pas tardé à réagir à cette annonce. « *Ce projet est financièrement*

insupportable et cette estimation est très loin du compte », estiment les opposants au projet qui pointent un « *taux d'actualisation appliqué pour des charges lourdes qui surviendraient dans plus de 30 ans, extrêmement élevé* ». Le dossier de chiffrage de l'Andra remis au ministère a été réalisé sur la base des études d'esquisse du projet.

Le projet vient d'entrer en phase d'avant-projet détaillé qui aboutira à la demande d'autorisation de création, à l'horizon 2018, qui sera instruite pendant plusieurs années avant le démarrage de l'installation par une phase industrielle pilote. « *Le développement et la construction du stockage se feront de manière progressive sur toute la durée d'exploitation, ce qui permettra d'intégrer les innovations liées aux progrès technologiques et les optimisations sur lesquelles l'Andra et les exploitants nucléaires vont travailler* », explique l'Agence. Parmi ces optimisations en vue de faire baisser la note, l'allongement des alvéoles au-delà de 100 mètres et de plus grand diamètre pour les déchets de moyenne activité à vie longue.

B.P.

Voix DE LA HAUTE-MARNE
22/01/16